

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

INFORMATIONS et INSCRIPTIONS

A LA POLICE MUNICIPALE

04 92 10 47 55

O.T.V : OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

L'O.T.V. est un service à disposition des habitants dans le cadre des mesures destinées à prévenir les cambriolages.

Principe : Un habitant remplit le formulaire à la Police Municipale précisant notamment les dates de départ et de retour de congés.

Pendant l'absence de l'habitant, la Police Municipale procède à la surveillance du lieu d'habitation, selon un rythme bi-hebdomadaire, dont les jours d'intervention sont fixés au cas par cas.